

SEANCE DU 04 JUILLET 2011

Présidence : Madame Magali BORGEAUD dit Avocat

En ce premier Conseil de la nouvelle législature, la Présidente salue la présence de :

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Les représentants de la presse, le public,

▪ Ouverture de la séance

La Présidente déclare la séance ouverte à 20h02

▪ Appel

La secrétaire lit la liste des membres qui se sont excusés ou fait excuser :

Membres excusés :	M. Daniel BOUVIER
	M. Michel CHAVAILLAZ
	Mme Arlette DEVAUD PRAZ
	Mme Marie-Joëlle HELFER-CAVILLIER
	Mme Murielle JELK
	M. André MÜLLER
	M. Fernand VELUZ

Membres non excusés : /

Elle procède ensuite à l'appel nominal des membres du Conseil régulièrement assermentés :

43 membres présents
7 membres excusés
0 membre non excusé

▪ Assermentation

La Présidente procède à l'assermentation des membres absents lors de l'installation du Conseil communal du 24 mai 2011, séance présidée par M. le Préfet.

Elle appelle les personnes suivantes à se lever et venir devant le bureau du Conseil afin de prêter serment, suivant l'article 5 du règlement du Conseil communal :

Mme Silke GERLACH et M. Daniel VELLUZ

Après lecture du serment et à l'appel de leur nom chaque personne lève la main droite et solennise la promesse légale.

La Présidente remercie et souhaite la bienvenue au sein du Conseil communal de Saint-Cergue à ces nouveaux conseillers.

Nouveaux membres assermentés :

Suite à cette assermentation le nombre des membres du Conseil passe de 48 à 50

▪ Quorum

Le nombre de membres élus assermentés étant de 50

Le nombre de membres pour le quorum est de 26

Le nombre de membres appelés est de 43

Le quorum étant atteint, la Présidente déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

▪ **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 24 mai 2011**

La Présidente rappelle que les modifications doivent lui parvenir par écrit au plus tard trois jours avant le Conseil.

Elle passe à l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 24 mai 2011, tel que présenté,

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

D'approuver ce procès-verbal par : **41 voix pour**
2 abstentions

▪ **Correspondance concernant le Conseil communal**

Nous avons reçu des lettres de candidature pour les différentes commissions. Ces candidatures seront annoncées selon les points de l'ordre du jour, relatifs aux élections des commissions.

▪ **Informations du bureau**

Le samedi 3 septembre 2011, nous organisons la sortie du Conseil communal, merci de noter cette date. Vous recevrez des indications sur cette journée dans le courant du mois d'août.

Concernant la prise de parole, selon article 71 de notre Règlement du Conseil communal, celle-ci se fera debout, en utilisant les formules de salutations d'usage.

Concernant les absences et l'appel nominal, je vous renvoie à la lecture de l'article 51.

▪ **Informations de la Municipalité** (sans discussion, ni vote)

M. Thierry MAGNENAT, Syndic

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite la bienvenue pour cette législature.

PRESENTATION DES DICASTERES (en annexe)

Le programme de la législature vous sera présenté lors du prochain Conseil communal.

La Commune a formé une apprentie, Mlle Elodie Bilardo, qui a réussi son certificat d'apprentissage.

Une nouvelle apprentie, Mlle Caroline Beetschen, commencera sa formation au sein de la Commune au mois d'août.

M. Eddy BLUMENSTEIN, Municipal

Information concernant les bureaux communaux

L'administration a pu déménager dans les nouveaux locaux du bureau communal.

Information concernant la route d'Arzier

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre, la route d'accès entre St-Cergue et Arzier est fermée, pour des travaux d'entretien de la route.

La circulation pour les quartiers en directions d'Arzier sera surtout difficile cette fin de semaine. Afin de faciliter la circulation, le chemin du Carroz Delay est ouvert dans les deux sens.

Information concernant les abattages

Le chemin des Couteaux sera fermé, pour des raisons de sécurité, pour un abattage d'arbres.

Mme Cornélia GALLAY, Municipale

Information concernant le réseau d'eau

Pendant cette législature il y aura beaucoup de défis en ce qui concerne l'eau.

Information concernant la commission d'Urbanisme

La commission d'urbanisme sera assez rapidement contactée cet été pour démarrer dans les dossiers.

M. Danièle ANDRE, Municipale

Information concernant la crèche/garderie

Les travaux sont terminés et les locaux sont prêts pour la remise des clefs. L'ouverture est prévue pour le 15 août 2011. Le personnel commencera le 8 août afin d'organiser les lieux. La liste pour les inscriptions est encore ouverte !

Mme Véronique ANDERSSON, Municipale

Information concernant les manifestations

La liste des manifestations prévues à St-Cergue et alentours est disponible sur le site internet de la Commune, mais également à l'Office du Tourisme et dans le bulletin communal.

La route Blanche sera fermée le dimanche 31 juillet 2011, pour le Championnat Suisse Cycliste de la Montagne 2011.

▪ Approbation de l'ordre du jour

La Présidente ouvre la discussion sur l'ordre du jour :

La parole n'étant pas demandée, la Présidente clôt la discussion et passe à l'approbation de l'ordre du jour tel que présenté.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

D'approuver l'ordre du jour	par :	42 voix pour
		1 abstention

▪ Point n°1 de l'ordre du jour

Préavis N°09/2011

Demande d'autorisation de plaider et accessoirement demander un avis de droit avant d'engager une procédure.

La Présidente donne la parole à M. Thierry MAGNENAT, Syndic pour des informations complémentaires :

M. Thierry MAGNENAT, Syndic

Pas d'informations complémentaires

Lecture du rapport de la Commission ad 'hoc par Mme Catherine DELUZ

La Commission ad 'hoc recommande au Conseil communal d'accepter le préavis municipal N°09/2011 tel que présenté.

Ouverture de la discussion :

La parole n'étant pas demandée, la Présidente clôt la discussion et passe au vote :

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à plaider et accessoirement à demander un avis de droit avant d'engager une procédure.**

Par :	42 voix pour
	1 abstention

▪ **Point n°2 de l'ordre du jour**

Nomination de 5 membres à la Commission des finances

Nous procéderons au scrutin de liste, à la majorité absolue au 1^{er} tour, majorité relative au second tour (art. 41RCC).

Ouverture de la discussion pour les propositions :

M. Denis BERGER : (lecture du courrier envoyé à la Présidente)

“ Lors de la séance inaugurale du Conseil Communal le 24 mai dernier, j'ai brièvement présenté les responsabilités et méthodes de travail de la Commission des Finances. Quatre Conseillers Communaux récemment élus m'ont alors approché pour obtenir des détails supplémentaires quant à la charge de travail et l'organisation des séances.

J'ai eu l'occasion de réunir hier ces personnages et de leur exposer la manière dont la Commission des Finances a fonctionné au cours de la législature passée, et dans quelle mesure la répartition des tâches était compatible avec leurs occupations professionnelles et personnelles. Nous avons également discuté les procédures légales et administratives en vigueur, le travail en équipe, ainsi que la manière de rédiger les rapports de commission à destination du Conseil Communal, focalisés sur les implications financières des recommandations exprimées.

Au terme de ces discussions, ces quatre Conseillers Communaux ont décidé de se porter candidats à l'élection des membres de la Commission des Finances du 4 juillet 2011. Je souhaite aussi présenter ma candidature en tant que seul membre de la Commission des Finances sortante, afin d'assurer une continuité utile au suivi efficace des dossiers en cours.

Je vous prie donc de présenter les cinq candidatures suivantes à l'élection de la nouvelle Commission des Finances pour la législature 2011 – 2016 :

*BERGER Denis
GALIBOURG Gabriel
GERLACH Silke
GRABER Pierre
MENARD Paul*

Il est bien entendu que tout autre Conseiller Communal pourra aussi se porter candidat.

Je vous prie donc, Madame la Présidente, de bien vouloir présenter nos candidatures lors de l'élection prévue au point 2 de l'ordre du jour de la séance du lundi 4 juillet 2011, et vous en remercie.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, mes salutations les meilleures. “

La Présidente :

Selon demande par courrier, nous avons la candidature de Mme Arlette DEVAUD PRAZ.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la discussion et passe au vote

BULLETINS DELIVRES	BULLETINS RENTRES	BLANCS	NULS	VALABLES	MAJORITE ABSOLUE
43	43	/	/	43	26

Sont élus au premier tour, à la commission des Finances :

- M. Paul Ménard	par : 43 voix
- M. Denis BERGER	par : 41 voix
- M. Pierre GRABER	par : 40 voix
- M. Gabriel GALIBOURG	par : 39 voix
- Mme Silke GERLACH	par : 29 voix

Obtiennent des voix :

Mme Arlette DEVAUD PRAZ

18 voix

▪ **Point n°3 de l'ordre du jour**

Nomination de 5 membres à la Commission de gestion

Nous procéderons au scrutin de liste, à la majorité absolue au 1^{er} tour, majorité relative au second tour (art. 41RCC).

Ouverture de la discussion pour les propositions :

M. Gérard ODERMATT propose Mme Sandra SORDET, qui accepte

M. Gérard ODERMATT propose Mme Mary GUICHARD, qui accepte

M. Gérard ODERMATT propose M. Jonas BAUMGARTNER Sandra SORDET, qui accepte

M. Denis BERGER propose Mme Arlette DEVAUD PRAZ, la Présidente ne valide pas cette proposition, car n'étant pas présente, Mme Devaud Praz ne peut pas accepter ou refuser cette candidature.

M. Paul MENARD propose M. Jean-Yves FOSSERAT, qui refuse

Mme Mary GUICHARD propose M. Yvan DEMIERRE qui accepte

Mme Mary GUICHARD propose M. Gilles DASCHER, qui refuse

Mme Francine LANG propose Mme Catherine DELUZ, qui accepte

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la discussion et passe au vote

Sont élus au premier tour, à la commission de Gestion, à l'unanimité par applaudissement :

- Mme Sandra SORDET
- Mme Mary GUICHARD
- M. Jonas BAUMGARTNER
- Mme Catherine DELUZ
- M. Yvan DEMIERRE

▪ **Point n°4 de l'ordre du jour**

Nomination de 5 membres à la Commission d'urbanisme

Nous procéderons au scrutin de liste, à la majorité absolue au 1^{er} tour, majorité relative au second tour (art. 41RCC).

Ouverture de la discussion pour les propositions :

M. Jean-François CHRISTEN propose M. Jean-Pierre GILLIERON, qui accepte

M. Jean-François CHRISTEN propose M. Jean-Yves FOSSERAT, qui accepte

M. Jean-Pierre GILLIERON propose M. Jean-François CHRISTEN, qui accepte

Selon demande par courrier, nous avons la candidature de Mme Marie-Joëlle HELFER

Mme Michèle MÖCKEL propose M. Frédéric FLÜCK, qui accepte

Mme Michèle MÖCKEL propose M. Gilles THIRVAUDEY, qui accepte

M. Gérard ODERMATT propose M. Didier GUICHARD, qui accepte

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la discussion et passe au vote

BULLETINS DELIVRES	BULLETINS RENTRES	BLANCS	NULS	VALABLES	MAJORITE ABSOLUE
43	43	/	/	43	26

Sont élus au premier tour, à la commission d'Urbanisme :

- M. Frédéric FLÜCK	par : 38 voix
- M. Jean-François CHRISTEN	par : 38 voix
- M. Jean-Pierre GILLIERON	par : 32 voix
- Mme Marie-Joëlle HELFER - CAVILLIER	par : 31 voix
- M. Jean-Yves FOSSERAT	par : 27 voix

Obtiennent des voix :

M. Gilles TIRVAUDEY	26 voix
M. Didier GUICHARD	22 voix

▪ **Point n°5 de l'ordre du jour**

Nomination de 3 membres à la Commission communale de recours en matière de taxes et impôts communaux

Nous procéderons au scrutin de liste, à la majorité absolue au 1^{er} tour, majorité relative au second tour (art. 41RCC).

Ouverture de la discussion pour les propositions :

Selon demande par courrier, nous avons la candidature de Mme Marie-Joëlle HELFER

Selon demande par courrier, nous avons la candidature de Mme Murielle JELK

Selon demande par courrier, nous avons la candidature de Mme Arlette DEVAUD PRAZ

M. Pierre GRABER présente M. Michel GALLAY, qui accepte

M. Jean-Luc BEZENCON présente M. George CHATELAIN, qui accepte

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la discussion et passe au vote

BULLETINS DELIVRES	BULLETINS RENTRES	BLANCS	NULS	VALABLES	MAJORITE ABSOLUE
43	43	/	/	43	26

Sont élus au premier tour, à la Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux :

- M. Michel GALLAY	par : 36 voix
- Mme Murielle JELK	par : 28 voix

Obtiennent des voix :

Mme Marie-Joëlle HELFER – CAVILLIER	24 voix
Mme Arlette DEVAUD PRAZ	22 voix
M. Georges CHATELAIN	19 voix

BULLETINS DELIVRES	BULLETINS RENTRES	BLANCS	NULS	VALABLES	MAJORITE RELATIVE
43	43	/	/	43	

Est élu au deuxième tour, à la Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux :

- M. Georges CHATELAIN	par : 21 voix
------------------------	---------------

Obtiennent des voix :

Mme Marie-Joëlle HELFER – CAVILLIER	17 voix
Mme Arlette DEVAUD PRAZ	5 voix

▪ **Point n°6 de l'ordre du jour**

Propositions individuelles et divers

Ouverture de la discussion :

Rem.- M. Denis BERGER :

L'année passée la nouvelle numérotation des bâtiments a été faite. Il y a eu certain changements et des nouveaux noms de rues et de chemins. Les plans affichés à la poste ne sont plus à jour et incohérence avec les GPS.

Je demande à l'administration de faire une remise à jour du plan communal.

R.- Mme Cornélia GALLAY, Municipale :

Dans le préavis municipal de l'époque l'affichage du nouveau plan de la Commune est prévu. Il sera réalisé avec la fin des travaux d'aménagement autour du bâtiment de l'administration. Tous les plans se trouvent sur le site internet de la commune.

Concernant les organes officiels, ils ont reçus les modifications. Les cartes ou GPS devraient se renseigner par les voies officielles.

Q.- Mme Mary GUICHARD :

Qui s'occupe de l'entretien de la piste Vita, car son état est assez vétuste ?

R.- Mme Véronique ANDERSSON, Municipale :

La piste Vita est sous la responsabilité de la Commune, nous avons un contrat d'entretien avec Semolac.

Dernièrement nous avons eu un contrôle de la Zürich Assurance, et la visite a passé avec succès.

Nous allons faire un contrôle et une remise en état.

Rem.- M. Jean-François CHRISTEN :

Nous sommes 50 Conseillers et 10 Conseillers suppléants.

Est-il possible envoyer les documents pour les séances de Conseil à ces 10 Conseillers suppléants ?

R.- Mme Magali BORGEAUD-dit-Avocat, La Présidente :

Nous devons vérifier avec la Préfecture si cet envoi est possible,

Par contre tous les documents sont à disposition sur le site internet de la Commune.

Q.- M. Olivier KRÄHENBÜHL :

Est-il possible d'avoir le calendrier des séances du Conseil Communal ?

R.- Mme Magali BORGEAUD-dit-Avocat, La Présidente :

Il est prévu que je vous les donne en fin de Conseil.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la discussion.

Les dates des prochains Conseils communaux sont fixées au :

- mardi 6 septembre 2011

- mardi 11 octobre 2011

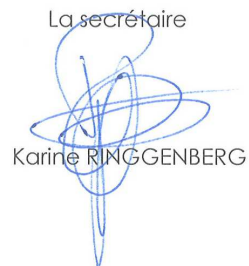
- mardi 6 décembre 2011

La Présidente déclare cette séance clôturée à 21h40

La présidente

Magali BORGEAUD-dit-Avocat



La secrétaire

Karine RINGGENBERG